

## **Les Balkans**

- Depuis 1991, le Canada participe aux missions internationales visant à rétablir la paix et à assurer le respect des droits de la personne dans les Balkans. Il cherche ainsi à favoriser la sécurité régionale et la primauté du droit, de même qu'à remplir ses engagements à l'égard des opérations de paix multilatérales; il veut également contribuer à l'efficacité des Nations unies, de l'OTAN et des autres organisations actives dans la région.
- La base politique du rôle de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie a été définie en 1992, lorsque les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN ont déclaré que l'Organisation était prête à soutenir des opérations de maintien de la paix sous l'égide du Conseil de sécurité des Nations unies.
- Le ministre des Affaires étrangères du Canada a effectué une visite de trois jours dans les Balkans en mai 2001, témoignant ainsi de l'engagement continu du pays dans la région.

## **Bosnie-Herzégovine**

- Déterminé à favoriser le règlement pacifique du conflit qui a fait rage en Bosnie-Herzégovine, le Canada a affecté des troupes des Forces canadiennes pour faire partie de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), de 1992 à 1995.
- En 1995, après l'aboutissement de la négociation de l'Accord-cadre général pour la paix (accord de Dayton), les Nations unies ont adopté la résolution 1031, qui donnait à l'OTAN le mandat d'établir l'IFOR, force de mise en œuvre chargée d'appliquer les aspects militaires de l'accord de Dayton et d'appuyer, dans les limites de son mandat et des ressources dont elle disposait, les organisations responsables des aspects civils.
- Lorsque l'IFOR a terminé sa mission avec succès, en 1996, l'OTAN a établi une force de stabilisation, la SFOR, en application de la résolution 1088 des Nations unies. La mission de la SFOR consiste à prévenir la reprise des hostilités en Bosnie, à consolider les réalisations de l'IFOR et à soutenir les efforts de reconstruction des organisations civiles.
- La contribution du Canada à la SFOR se traduit par l'opération Palladium, à laquelle participent environ 1 700 personnes. Les Canadiens travaillent avec quelque 20 000 hommes et femmes venant de pays de l'OTAN, de pays ne faisant pas partie de l'OTAN et de pays partenaires de l'OTAN. Le Canada apporte à la SFOR un élément de commandement national, un